

Administration



Administration

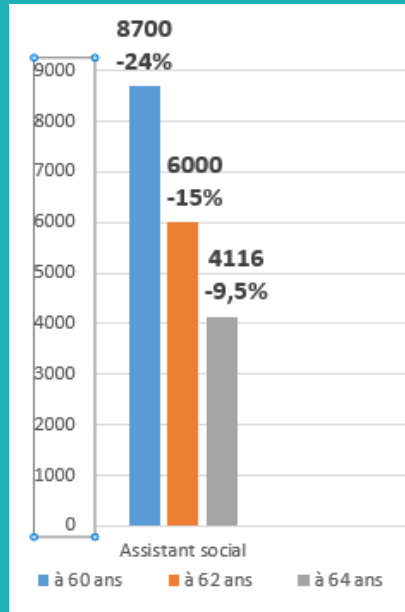
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg

# Assemblée générale de la fonction publique

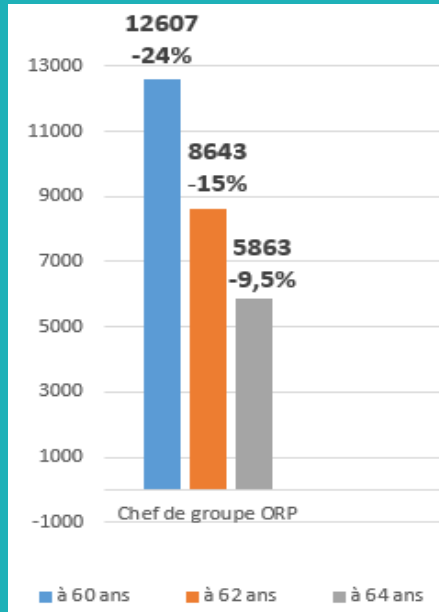
## Mercredi 22 janvier, 19h00 - Escale (Givisiez)

Le Grand Conseil débattrait début 2020 de la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF). Le projet du Conseil d'Etat se solderait par des baisses massives de rentes, une diminution du salaire net et un report de 4 ans de l'âge « pivot » de retraite (sans pénalité). **Tout cela alors que la situation financière de la CPPEF est excellente.**

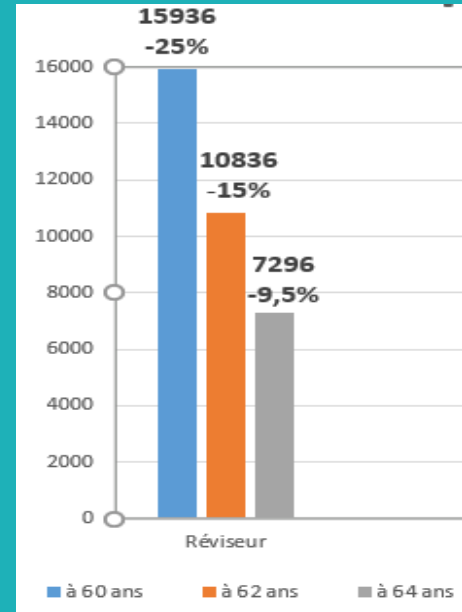
**Assistant-e social-e, 51 ans, classe 18**  
Perte de rente annuelle, francs



**Chef-fe de groupe ORP, 48 ans, classe 22**  
Perte de rente annuelle, francs



**Réviseur/-euse, Finances, 57 ans, classe 23**  
Perte de rente annuelle, francs



Ces pertes s'entendent avec un taux d'intérêt crédité de 2,5%. Elles peuvent doubler, voire tripler, en cas de taux plus bas. Il faut ajouter une diminution du **salaire net**, dès 45 ans : pour un-e assistant-e social, elle serait de 1'800 francs par an. Le manque à gagner total pour un-e assistant-e social-e serait de 162'600 francs pour une espérance de vie à 84 ans (femme) et de 138'600 francs pour une espérance de vie à 80 ans (homme).